



**HAL**  
open science

## Histoire sémantique du risque et de ses corrélats

Laurent Magne

► **To cite this version:**

Laurent Magne. Histoire sémantique du risque et de ses corrélats. Journées d'histoire de la comptabilité et du management, 2010, France. halshs-00465954

**HAL Id: halshs-00465954**

**<https://shs.hal.science/halshs-00465954>**

Submitted on 22 Mar 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***HISTOIRE SÉMANTIQUE DU RISQUE ET DE SES  
CORRÉLATS : SUIVRE LE FIL D'ARIANE  
ÉTYMOLOGIQUE ET HISTORIQUE D'UN MOT CLÉ DU  
MANAGEMENT CONTEMPORAIN***

Laurent MAGNE, Doctorant en sciences de gestion,  
DRM - CREFIGE, Université Paris-Dauphine,  
E-mail : [magne\\_laurent@yahoo.fr](mailto:magne_laurent@yahoo.fr)

Résumé :

L'objet de ce papier est de présenter une histoire sémantique du risque et des mots par rapport auxquels la notion prend sens, les mots qui constituent son champ sémantique et qui lui viennent en corrélat logique. Nous chercherons dans un premier temps à remonter aux origines de l'idée de risque dans les langues européennes en suivant un fil d'Ariane étymologique et historique qui nous emmènera au-delà des frontières du vieux continent. Se posera alors la question de l'acclimatation de la notion en Europe par l'intermédiaire de la population des marchands et en rupture avec la notion de Providence. Il faudra alors achever ce périple historique et sémantique par l'étude des corrélats logiques du risque qui nous permettront de préciser définitivement ses quatre grands sens et éclaireront par là-même son utilisation et son sens tant dans les pratiques contemporaines que dans les théories modernes.

*MOTS-CLÉS : RISQUE, DANGER, OPPORTUNITÉ, ALÉA, INCERTITUDE.*

Il est un mot qui s'est installé dans nombreux aspects de notre quotidien, fréquemment employé tant par les médias que par les académiques, un mot qui prolifère et dont l'utilisation généralisée et sur n'importe quel sujet ne cesse de croître. Ce mot, c'est celui de risque, un mot qui désigne moins une réalité particulière qu'un faisceau de préoccupations humaines et qui est de nos jours un thème reconnu comme étant une réelle question pour le management et les sciences qui l'étudient, à tel point que le management des risques en viendrait presque parfois à désigner le management lui-même. Bref, le mot risque est un mot clé de notre monde contemporain et qui, pour cette raison, mérite toute notre attention s'il on souhaite bien comprendre ce qui est ou peut-être à l'oeuvre quand il s'agit de risque. L'histoire du sens ou histoire sémantique de la notion de risque et de ses corrélats est ainsi intéressante pour l'histoire du management, puisque le risque est devenu un objet important tant pour le management que pour les sciences de gestion.

Qu'est-ce que le risque ? Il ne suffit malheureusement pas de prendre les dictionnaires commerciaux usuels (Larousse, Robert) ou plus prestigieux (Littré) pour en avoir le cœur net et chacun possède sa vision du risque. Le risque est-il une probabilité (SAVAGE, 1954) ? Un danger sans cause (PERETTI-WATEL, 2001) ? Un état de connaissance opposé à celui d'incertitude (KNIGHT, 1921) ? Ou encore tout autre chose ? Devant ce galimatias sémantique, l'évolution du mot risque (le signifiant), et du vocabulaire qui l'environne et lui permet de prendre son sens par différenciation ou assimilation relativement à d'autres mots (des signifiés), nous permet de retracer un chemin et de nous ressouvenir des racines dans lesquelles le mot risque a pris sa source. Notre intention n'est donc nullement de faire une histoire du mot pour elle-même, mais bien de s'attacher à la pluralité de sens que le mot porte ou a porté, en suivant le fil historique de ses évolutions étymologiques et sémantiques, à la manière d'un fil d'Ariane, afin de pouvoir sortir enfin de ce qui s'avèrera être un labyrinthe. Une telle voie a déjà été ouverte par LABARDIN, NIKITIN (2009), pour qui « la recherche historique se doit d'inclure l'étude de l'évolution des mots » (p. 150) et la position est assumée depuis DE COULANGES (1892, p. 170) : « les études de mots ont une grande importance dans la science historique. Un terme mal interprété peut être la source de grandes erreurs. »

Pour ce faire, nous avons utilisé les dictionnaires étymologiques français (Picoche, Rey, Littré, Bloch et Wartburg, Trésor de la Langue Française). Ils permettent de suivre le faisceau de fils qui va de la formation du mot autour de l'Italie du XII<sup>ème</sup> siècle, à sa stabilisation graphique en français sous forme de « risque » dans les années 1650 et l'évolution du ou des sens du mot, relativement à ceux qui l'environnent et lui sont associés, parfois pour une durée relativement courte. Les informations les plus précises et cohérentes que nous avons trouvées proviennent principalement de PICOCHÉ (1992). L'évolution du sens du mot subira de nombreuses inflexions menant à une première ébauche au XII<sup>ème</sup> siècle suivie par une diffusion méditerranéenne qui finira par s'ancrer dans de nombreuses langues vers le XVI<sup>ème</sup> siècle en se stabilisant morphologiquement, avant d'être réinterprété à l'époque moderne. Le mot risque sera alors le véhicule commun de quatre sens distincts mais reliés que nous allons préciser dans les parties suivantes.

Nous utiliserons l'étymologie du mot et ses évolutions morphologiques historiques comme fil d'Ariane. Celui-ci nous emmènera chez les marchands européens cherchant à rompre activement avec la Providence, avant de terminer par l'étude des corrélats du risque.

### a. Le mot « risque » : une étymologie contestée et une origine diffuse

Selon PICOCHÉ (1992) et bien d'autres philologues<sup>1</sup>, **l'origine du mot risque est assez obscure** et donner une étymologie du mot relève du casse-tête. Sa morphologie change de façon parfois étrange, ses sens sont multiples et évolutifs, son hypothétique racine est hautement incertaine, et c'est bien d'ailleurs le seul point d'accord des experts en la matière ! Sur le sujet, c'est probablement l'économiste PRADIER (1998, 2004) qui a fait en français le travail lexicologique le plus abouti, travail au cours duquel il récuse **deux mythes des origines du risque**, mythes récupérés et transformés en « **légendes bourgeoises** » (FOURQUET, 1989 in PRADIER, 2004, p. 172) prétendant que le capitalisme marchand « *aurait surgi de lui-même au sein de la société féodale* », avant de proposer une thèse qui lui permet également de justifier de son étude pour les sciences économiques : le risque serait d'emblée apparu comme une catégorie économique... thèse que nous serons amenés à prendre avec circonspection et à nuancer par la suite.

#### i. *Les origines occidentales de l'idée de risque : légendes bourgeoises, thèse moderniste et roman nautique*

Le premier mythe est celui que Pradier qualifie de « **thèse moderniste** », qu'il impute au sociologue LUHMANN (1993, p. 10), pour qui le risque indique de façon très contemporaine : « *une situation problématique qui ne peut être décrite avec une précision suffisante par le vocabulaire existant* ». Ce dernier, dans la foulée de Weber, voudrait que le mot se diffuse avec l'entrepreneur capitaliste au XVI<sup>e</sup> siècle : l'apparition du mot « risque » serait **une conséquence du développement de l'esprit du capitalisme** (suite à la réforme religieuse protestante) et avec lui **de l'ascension et de la constitution de la classe bourgeoise**. Si le premier emploi avéré du mot « risque » en français date, en effet, de 1557<sup>2</sup>, il provient pourtant d'une origine italienne bien plus ancienne au XII<sup>e</sup> siècle... Ce mythe moderniste, capitaliste et bourgeois est aussi commode que largement diffusé (voir par exemple BERNSTEIN, 1996) et « *c'est finalement la thèse de Sombart et de ses élèves que l'on*

---

<sup>1</sup> On utilisera dans cette thèse essentiellement les dictionnaires étymologiques de PICOCHÉ (1992) et de BLOCH, VON WARTBURG (2004). Se reporter à ces ouvrages pour plus de détails.

<sup>2</sup> SZULMAJSTER-CELNIKIER (2003, p. 9).

retrouve : aux temps modernes (Renaissance, Réforme, Grandes Découvertes), la race de Prométhée brise ses liens, l'homme domine la nature grâce à une révolution économique et épistémique. Pour tentante que soit cette hypothèse, elle a été remise en cause par les historiens, en particulier les médiévistes (Le Goff, Renouard, Melis) » (PRADIER, 1998, p. 15).

Cette légende, séduisante mais anachronique, sera pourtant réutilisée pour former un second mythe, celui que Pradier appelle, à la suite de GUIRAUD (1982, p. 468 in PRADIER, 1998, p. 24) : un « **roman nautique** ». Le mot « risque » trouve en effet son origine dans l'italien *risco* (ou sa variante *rischio*) qui proviendrait : soit du *resicu* attesté dans la *Carta Picena* de 1193 ou bien exprimant, ultérieurement et dans la terminologie des *lois maritimes*, le « danger lié à une entreprise » ; soit dans la *tradition militaire* (issue du latin médiéval *risicum* ou *resecum*), « la chance ou la malchance d'un soldat ». La **racine latine** est ainsi **incertaine** mais pourrait être apparentée à *resecare*<sup>3</sup>, qui signifie enlever en coupant, rogner, retrancher. Le sens premier du mot serait alors l'origine maritime « écueil<sup>4</sup> qui coupe / fend la coque d'un navire »<sup>5</sup> ou bien « risque partagé par deux parties contractantes » et donc « risque que court une marchandise en mer ». Il est alors facile de faire valoir comme Pradier que l'esprit du capitalisme est vivant dès l'Italie du *trecento* et que, par conséquent, c'est le **marchand italien près de Naples, Gênes ou de Pise** qui serait à l'origine du vocable « risque », en raison de ses nombreux bateaux sillonnant la méditerranée. Ce « roman nautique » apparaîtrait donc comme une adaptation plus adéquate de la légende bourgeoise précédente... mais tend à faire oublier que la *Carta Picena* est un document juridique lié au transport terrestre et **n'explique donc ni l'origine maritime, ni l'origine militaire ou mercenaire**. Enfin, quoique intéressante et possible, la filiation morphologique du mot laisse à désirer et personne n'a pu vraiment observer une évolution du verbe *resecare* au déverbal *resecum*.

Une autre origine, qui pourrait sembler étymologiquement plus satisfaisante, est issue du **grec byzantin *rhizikon*** signifiant « solde gagnée par chance par un soldat de fortune » et l'origine est alors militaire ou mercenaire ; on peut également l'apparenter à *rhiza*, « racine » et par extension « base d'une montagne », d'où son sens crétois « d'écueil », ce qui nous ramène alors au roman nautique. Malheureusement, si l'on excepte un hapax de 1156,

<sup>3</sup> Du verbe *secare*, couper en deux, qui donnera le verbe « scier » et le mot « section ».

<sup>4</sup> Le mot « **écueil** » provient du latin vulgaire *scoclus* lui-même issu du grec *skopelos* « lieu d'où l'on peut observer », « rocher élevé ». L'idée de couper ou d'éventrer un navire venant s'y fracasser est assez spontanée. Voir la note suivante pour une comparaison avec l'étymologie du mot « récif ».

<sup>5</sup> L'espagnol moderne fait d'ailleurs la différence entre *risco* « rocher escarpé » (qui est d'ailleurs le sens étymologique de **récif**, mot français qui provient de l'arabe *ar-rasîf* « chaussée, digue, levée » par l'intermédiaire justement de l'espagnol) d'où « écueil », et *riesgo* qui signifie simplement « risque ».

PRADIER (1998, p. 22) nous apprend qu'il s'agit d'un italianisme du XIII<sup>e</sup> siècle et le mot n'est d'ailleurs pas réutilisé en byzantin avant le XV<sup>e</sup> siècle ! La filiation européenne du mot s'avère ainsi quelque peu ardue, d'où une nouvelle question : le mot est-il vraiment européen ?

Il pourrait en effet également être un emprunt à l'**arabe rizq** (DEVIC, 1877 in PRADIER 1998, p. 21), « ration journalière » ou en arabe égyptien « taxe en nature payée par les indigènes pour l'entretien des troupes d'occupation » ; on ne retrouve alors plus du tout de rapport avec le roman nautique et **le sens est porté sur la subsistance et son partage**, sur fond mercenaire. PRADIER (1998) écarte tout d'abord cette étymologie qu'il juge « farfelue », mais paraît finir par changer d'avis : PRADIER (2006, p. 10) écrit laconiquement qu'elle semble « aujourd'hui la plus vraisemblable », sans donner aucune précision à ce sujet. Pour sa part, BERTRAND (2007, p. 122) affirme clairement cette origine arabe en lieu et place de l'improbable étymologie latine issue de *rescum*, et indique que *rizq* correspond à « la part de biens que Dieu attribue à chaque homme, [...] d'où événement fortuit, puis *risque* ». Énigmatique, l'étymologie du mot « risque » ne fait donc l'objet d'aucun consensus sérieux, sauf pour ce qui est de son point de diffusion majeur en Europe : l'Italie et ses grands ports de commerce. La Méditerranée semble bien être l'origine géographique du mot « risque ».

ii. *L'idée de risque : une origine italienne ou méditerranéenne ?*

Pour l'instant, une seule chose est sûre : l'idée de risque se diffuse dans l'Europe continentale, puis dans le reste du monde occidental, à partir d'un foyer méditerranéen au XII<sup>e</sup> siècle. Mais peut-être faut-il donner quelques explications historiques permettant de saisir quelles pourraient en être les raisons, raisons qui devraient également nous éclairer sur les origines de cette idée de « risque ». Les médiévistes, et en particulier LE GOFF (2001), montrent que la « **révolution commerciale du Moyen-Âge** », phase d'essor économique de l'Europe chrétienne, commence **vers le XI<sup>e</sup> siècle** et est favorisée par l'arrêt des invasions barbares, ce qui laisse ainsi place à une situation plus pacifique de sécurité relative débouchant sur l'accélération du commerce puis sur la (re)naissance de certaines villes, où, chose nouvelle, la fonction économique prendra une place clé dans leur fonctionnement.

L'activité économique de l'**Europe chrétienne** va alors se déployer entre deux points d'attraction constitués par le Nord (domaine slavo-scandinave et apparition des marchands hanséates) et par la Méditerranée (domaine musulman et apparition des marchands italiens, et surtout vénitiens). Le échanges de l'Europe chrétienne avec les deux **autres pôles constitués**

**par l'Europe gréco-byzantine et le monde islamique** (qui s'étendait alors jusqu'à l'Inde) vont s'intensifier jusqu'à former un tissu économique durable, qui ne sera même plus rompu par les différentes croisades s'échelonnant justement du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle :

« Dès le Haut Moyen-Âge, les marchands des premiers grands centres italiens de commerce – Naples, Amalfi, Venise – dont le trafic **avec les Musulmans représentait une part importante des activités** ont parfois pris dans les luttes opposant Chrétiens et Infidèles le parti de ceux-ci, encourageant les foudres de la Papauté. Ces questions devinrent encore plus aiguës à l'époque des Croisades quand l'Église s'engagea sans réserve dans la lutte armée contre l'Islam – à une époque où **le développement du commerce international avait rendu les contacts d'affaires avec les Arabes pratiquement indispensables pour les grands marchands occidentaux**. [...] La législation des Croisades stipule en effet l'interdiction du commerce avec l'ennemi et décrète l'embargo sur les produits stratégiques. [...] Or, les échanges, même en temps de croisade, ne s'arrêtèrent pas [...] bien des documents manifestent] l'excellence des relations entre commerçants infidèles et chrétiens, ce que l'on a appelé **'la solidarité des marchands musulmans et chrétiens'** ».

(LE GOFF, 2001, p. 72-73. Nous soulignons)

Ainsi s'il est vrai que le commerce suscite aussi des conflits, il « est plus encore un lien majeur entre les aires géographiques, entre les civilisations, entre les peuples. [...] Il est certain que le marchand vénitien a élaboré sa fortune au contact de Byzance, que les grandes cités maritimes d'Italie ont puisé dans le domaine gréco-musulman, de Ceuta à Trébizonde, de Byzance à Alexandrie, l'essentiel de ce qui fit leur richesse. Le marchand chrétien, dont l'activité est postérieure à celle du marchand byzantin ou arabe, ne leur a-t-il pas emprunté des méthodes, des mentalités, des attitudes ? » (LE GOFF, p. 5-6). **Le marchand italien a donc vraisemblablement pu puiser aux sources arabes** à partir du XI<sup>e</sup> siècle, ce qui nous permet d'avancer l'idée vue précédemment que le mot « risque » puisse trouver son origine dans le *rizq* arabe, et que ce ne serait qu'au cours de son accommodation en italien qu'il aurait pu facilement être apparenté à un mot proche, mais distinct, *risicare* (en bas latin puis italien : rogner, retrancher, couper). En effet, si la racine étymologique du mot « risque » est obscure, c'est peut-être aussi tout simplement parce que l'on s'est focalisé sur la recherche d'une source latine ou d'Europe continentale, alors qu'il se pourrait bien que la racine en question soit simplement arabe... et donc bien antérieure au XII<sup>e</sup> siècle ! Mais qu'en est-il alors du sens de ce mot *rizq* dans sa langue d'origine probable ?

iii. *La piste arabe de l'obtention du rizq : subsistance et partage*

En faisant quelques recherches supplémentaires sur le sens du mot *rizq* en arabe<sup>6</sup> (رزق), on découvre bien que celui-ci est **un mot repris par l'islam**<sup>7</sup> et que son sens est, semble-t-il, assez clair dans le Coran<sup>8</sup>. Or, étant donné que la fondation de l'islam remonte au VII<sup>e</sup> siècle et que les textes actuels du Coran dateraient en gros (d'après les recherches historiques modernes) du IX<sup>e</sup> siècle, repérer l'usage du mot *rizq* dans ces textes pourrait nous éclairer sur cette potentielle origine et sur le sens originel du mot « risque » (à supposer qu'il soit unique), mais bien entendu pas sur son évolution qu'il faudra alors tenter d'expliquer.

Issu du verbe *razaqa* qui signifie « donner » ou « offrir »<sup>9</sup>, le *rizq* désigne dans le Coran les moyens de subsistance ou la subsistance qui nous sont prédestinés ou accordés par Allah<sup>10</sup>. Allah pourvoit pour chacun d'entre nous (inscription individuelle du *rizq*), mais cette **provision personnelle** est toujours provisoire et peut changer au cours du temps en fonction de notre comportement : Allah peut choisir d'accroître notre *rizq* si nos actions lui sont plaisantes ou bien de diminuer notre *rizq* dans le cas contraire, et, en tout état de cause, c'est Lui et Lui seul qui décide s'Il donne plus ou s'Il reprend ce qu'il a donné (Allah qui donne et Allah qui reprend). Le *rizq* comme don est une bénédiction et désigne alors « **tout ce que l'homme acquiert sur terre** » (propriété, maison, santé, connaissances, capacités physiques, enfants, etc.) ; il désigne le patrimoine, **la richesse** matérielle et spirituelle, même si c'est,

<sup>6</sup> Des recherches beaucoup plus approfondies seraient fort nécessaires. **Nous avons essayé simplement d'offrir une piste non fantaisiste et la plus crédible possible, compte tenu de nos moyens d'investigation.** Toutes les sources Internet de cette partie datent du 13/11/2007. L'auteur remercie tout particulièrement H. Sebti et I. Bouden pour leurs discussions ainsi que C. Ben Ali et T. Chtioui pour leurs relectures d'une version antérieure de ce passage, ainsi que pour les informations complémentaires qu'ils ont apportées à l'auteur. Les propos qui suivent, même s'ils n'ont pas soulevé de réprobation de la part de ces derniers (qui les ont, semble-t-il, trouvés assez conformes à l'utilisation du mot dans la culture arabe moderne), doivent être pris avec une certaine précaution. Toute interprétation doit être attribuée à l'auteur, non arabophone, qui peut avoir mal interprété. En outre, ses sources, écrites ou orales, sont en nombre peu satisfaisant et proviennent pour l'essentiel d'Internet et de textes non officiels, même si ceux-ci se réfèrent explicitement au Coran.

<sup>7</sup> Voir l'introduction trouvée à la page <http://www.parvez-video.com/islam/Quran%20Words/rizq/index.asp>. Il est bon de souligner que les contacts existant entre les marchands arabes et le pourtour méditerranéen sont bien antérieurs à l'islam, tout comme le sont le mot *rizq* et son acception de « don divin » (et donc de Providence comme on le verra par la suite). L'islam peut certes avoir connoté le mot, mais n'a pas semble-t-il changé ce sens premier qui est bien repris.

<sup>8</sup> L'article de TINKER (2004), « The Enlightenment and its discontents: Antinomies of Christianity, Islam and the calculative sciences », *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 17, issue 3, pp. 442-475, fournit une analyse et un arrière-plan intéressant mais qui mériterait d'être plus documenté historiquement pour qu'il soit pleinement convaincant. Les développements de cette partie poussent d'ailleurs à nuancer ou modifier certains de ces propos.

<sup>9</sup> Voir sur Internet l'article du Professeur Mohammed Mohammed Ismaël, « *Tout ce que l'homme acquiert (ar-rizq) sur Terre est délimité par ALLAH* », [http://albadil.edaama.org/articles.php?id\\_article=152&theme=news](http://albadil.edaama.org/articles.php?id_article=152&theme=news).

<sup>10</sup> Ce que l'on peut rapprocher de la manne des hébreux au sens de nourriture providentielle ou de don.



semble-t-il, surtout la première acception qui est utilisée (au sens d'héritage notamment)<sup>11</sup>. L'extrait ci-dessous présente les choses de la façon suivante :

« La somme perçue par une personne en récompense de ses actes est un rizq, au même titre que la somme obtenue par le parieur au jeu de hasard. Car, dans les deux cas, il s'agit d'un bien donné par ALLAH (SWT) à chaque individu, après qu'il ait entrepris une démarche en vue d'obtenir un bien matériel. [...] Le musulman croit aussi que ces circonstances durant lesquelles lui parvient le rizq ne sont rien d'autre que des situations potentielles d'acquisition du rizq. [...] Ainsi, le travail et les efforts ne sont pas des causes à l'acquisition des biens mais des circonstances qui ne précèdent pas obligatoirement l'acquisition de biens. [...] Le rizq provient d'ALLAH (SWT) seul et de personne d'autre. Cependant, ALLAH (SWT) a ordonné à ses serviteurs d'agir, et par cette action libre est conférée à l'homme la capacité de choisir dans quelles circonstances il souhaite rechercher son rizq. Les serviteurs d'Allah choisissent donc librement les circonstances dans lesquelles ils souhaitent obtenir le rizq, mais jamais ils n'amènent le rizq par eux-mêmes, ceci est d'ailleurs clairement exprimé dans les versets ». (Nous soulignons en gras)

Le passage suivant<sup>12</sup> permet de le compléter :

**“Rizq is given *baraqa* (blessing) from Allah (swt) when it is used up in our lifetime with our family and those deserving from it; and it is from the excess that we pay *sadaqa* and *zakat*. Our provision increases because we are now enriched materially and spiritually. The payment of *zakat* and *sadaqa* are means to obtaining spiritual wealth as defined by Allah (swt). We are required to the best of our abilities to seek for our provision<sup>13</sup>, share it with others and give thanks to Allah (swt). [...] We pray that Allah (swt) gives us the skills, abilities, and knowledge to seek our *rizq* in the legal way. We pray that He grants us the wisdom to share it with others. And most of all, we give thanks to Him for continuously providing for everything that He has created. [...] Finally, let us exhort one another to Truth; and let us exhort one another to Endurance. Ameen!”** (C'est à nouveau nous qui soulignons en gras)

Si l'on essaye de synthétiser ces deux textes, on note que si le **rizq** est certes don divin et **Providence**, il est aussi **une provision potentielle qu'il va nous appartenir d'aller**

<sup>11</sup> On trouve d'ailleurs parfois des listes (mais apparemment peu connues et résultant d'interprétations personnelles) de choses à faire ou à ne pas faire pour faire augmenter ou ne pas faire baisser son *rizq*. Voir par exemple [http://www.duas.org/i\\_d\\_rizq.htm](http://www.duas.org/i_d_rizq.htm) et l'une de ces choses à ne pas faire, la n°7 : « Managing financial affairs without any consideration and prior thought » qui va dans le sens de l'esprit d'entreprise et d'organisation.

<sup>12</sup> Issue de l'article « Allah provides for all », <http://forpeoplewhothink.org/Topics/Rizq.html>.

<sup>13</sup> Il existe même des séminaires coraniques, apparemment populaires, de « *rizq management* » ! Voir par exemple ce que propose leur instigateur, l'AlMaghrib institute, sur [http://www.almaghrib.org/seminar\\_rm.php](http://www.almaghrib.org/seminar_rm.php).

**recueillir.** Allah a pourvu pour nous, mais c'est à nous de rechercher l'obtention de notre *rizq* en nous mettant dans les bonnes situations ou circonstances. L'on peut avoir « tout son *rizq* », mais à condition d'aller **le rechercher par une démarche active de travail** : aller « gagner son pain », sa subsistance. Cette quête du *rizq*<sup>14</sup> peut alors se faire de façon légale (*halal*) ou non (*haram*), Allah nous laissant le choix des circonstances. Tout *rizq* récolté, et donc au premier rang la fortune (et son sens de chance), est une bénédiction d'Allah.

Il est facile d'y voir une probable récompense de nos actions et a contrario, l'infortune est punition ou épreuve, destin écrit par Allah (comme l'indique le bien connu *mektoub*, qui signifie justement la nécessité de l'acceptation de « ce qui est écrit »), nécessitant patience et endurance, avant le retour de la clémence divine. Honorer et remercier Allah pour ses dons (*rizq*), devoir fondamental du musulman, enjoint donc à **chercher du mieux que l'on peut à actualiser notre provision prédestinée pour plaire à Allah.** Une façon de Lui plaire est justement de partager, d'utiliser notre surplus de *rizq* par rapport notre consommation pour payer la *zakat* une fois par an (aumône obligatoire de 2,5% à faire aux plus démunis à commencer par notre famille non à charge et nos voisins, pouvant être prise en charge par une autorité centrale, comme un impôt pour la communauté<sup>15</sup>) ou la *sadaqa* (aumône volontaire, normalement secrète, aux nécessiteux<sup>16</sup>). **Le rizq est donc une subsistance plus ou moins excédentaire et qui se partage.**

Une conception au fond proche par bien des aspects peut se retrouver également dans un des ferments de la civilisation occidentale : la tradition grecque classique. Ignorant la notion de péché tel que le conçoit le christianisme, celle-ci connaît cependant **l'*ubris*** (ou *hybris*<sup>17</sup> selon la façon de retranscrire le Grec ancien) qui constitue la faute fondamentale :

Elle est à rapprocher de la notion de *Moira*, qui signifie en grec à la fois "destin", "part", "lot" ou "portion". Les anciens concevaient en effet le destin en termes de partition. Le destin, c'est le lot, la part de bonheur ou de malheur, de fortune ou d'infortune, de vie ou de mort, qui échoit à chacun en fonction de son rang social, de ses relations aux dieux et aux hommes. Or, l'homme qui commet l'*hybris* est coupable de vouloir plus que la part qui lui est attribuée par la partition destinale. La démesure désigne le fait de désirer plus que ce que la juste mesure du destin nous a attribué. [...]

---

<sup>14</sup> Au sens propre, sans aller jusqu'à en faire un idéal « chevaleresque ».

<sup>15</sup> Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Zak%C3%A2t>. « Purifier le croyant de son éventuelle attirance malsaine pour les biens, limiter l'avarice et la convoitise. De même, cela favorise l'investissement des biens, car les investissements sont exemptés d'impôts ».

<sup>16</sup> Voir : <http://quranicteachings.co.uk/sadaqa.htm> ou <http://www.icgc.info/Lectures/SADAQA1.htm>.

<sup>17</sup> Voir par exemple : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Hybris>.

Le châtement de l'*hybris* est la *némésis* ("destruction"), le châtement des dieux qui a pour effet de faire se rétracter l'individu à l'intérieur des limites qu'il a franchies. [...] Si l'*hybris* est donc le mouvement fautif de dépassement de la limite, la *némésis* désigne le mouvement inverse de la rétractation vengeresse.

On retrouve bien ainsi déjà chez les grecs l'idée classique de provision prédestinée et celle du **partage**, liées à **un certain ordre de l'Univers** et donc à un certain ordre social humain (*moira*). L'idée qui s'en dégage est celle de la mesure et de la modération, conformément à l'adage *pan metron*, qui signifie « de la mesure en toute chose » ou bien « jamais trop », sinon gare à la sanction de la démesure liée à l'orgueil (*ubris*) via une punition quasi divine ou surnaturelle pour avoir rompu l'ordre (*némésis*). Sous une forme quelque peu incongrue et en filant la métaphore nautique, on pourrait avancer que prendre trop de *rizq* (*ubris*) conduit inévitablement au naufrage de l'entreprise ou à une issue sinistre.

Ainsi, le *rizq*, loin de n'être qu'un concept seulement arabe, est contenu en germes implicites dans la tradition grecque de la *moira* et de l'*ubris*, ce qui pourra faciliter par avance son acclimatation occidentale. Selon la compréhension de l'auteur de cette part prédestinée et qui appelle partage, **le rizq apparaît donc ainsi paradoxalement comme un concept positif**, quelque chose dont l'on doit aller chercher, une part prédestinée mais sur le mode de l'opportunité qu'il nous appartient de saisir et de transformer. Si, dans une vision coranique, l'enfant naît comme une page vierge qu'il faudra écrire, cela implique d'agir pour actualiser son destin<sup>18</sup> et **ne pas s'en remettre à la fatalité même si une part du destin est écrite** (*mektoub*). Le marchand arabe du Moyen-Âge doit faire du mieux qu'il peut pour quérir sa subsistance et ainsi plaire à son Dieu. **La prospérité et les bonnes affaires viennent du Divin**. Cette représentation est d'ailleurs largement répandue à cette époque et le marchand médiéval chrétien plaçait lui aussi ses actes sous l'invocation divine ; loin d'être séparés par leurs religions, les marchands sont apparentés par leur profession. LE GOFF (2001, p. 83-84) nous apprend en effet que les livres de commerce chrétiens commençaient tous par les lignes suivantes, que l'on peut poser comme équivalent du fait de rendre grâce à Allah pour le *rizq* qu'Il nous a octroyé :

« Au nom de Notre-Seigneur-Jésus-Christ et de la Sainte-Vierge Marie, sa Mère et de toute la Sainte Cours du Paradis, que par leur très sainte grâce et miséricorde il nous soient accordés des bénéfices et de la santé, tant sur mer que sur terre et que nos richesses et nos enfants se multiplient avec le salut de l'âme et du corps. Ainsi soit-il. »

---

<sup>18</sup> On pourrait rapprocher cela du « aide-toi et le Ciel t'aidera » chrétien.

Certes, la formule a quelque chose de rituel et sert utilement la légitimité du marchand. Son commerce est en effet peut-être plus mal vu par l'Église chrétienne médiévale d'occident que par l'Islam qui n'a jamais considéré la chose comme *haraam* (interdit, permettant de délimiter le sacré) : le Prophète ne faisait-il d'ailleurs pas lui-même commerce avec l'argent de sa femme, argent qu'il gérait ? **Ce rizq entendu comme richesse matérielle**, n'est-il pas une marque de « l'esprit du capitalisme » ? Esprit d'entreprise, probablement, mais « esprit du capitalisme », rien n'est moins sûr ! Dans le capitalisme, le capital engendre du capital et le prêt à intérêt (dit « usure ») en est l'une des manifestations les plus classiques. Or le *riba*<sup>19</sup> (le prêt à intérêt) est totalement interdit depuis le Coran, bien que ce fut pratique courante avant l'islamisation. Il en allait d'ailleurs de même de l'usure pour les marchands catholiques (et en particulier italiens) du Moyen-Âge pour qui elle était tout autant proscrite, contrairement aux marchands protestants pour qui l'usure sera autorisée à partir de la Réforme de Calvin au XVI<sup>e</sup> siècle. Mais il est vrai que la **créativité transactionnelle des marchands**, pour recourir de façon discrète et ingénieuse au prêt à intérêts, tout en jouant assez subtilement « la lettre » de l'interdit contre « son esprit » afin de peu risquer de s'attirer les foudres de l'Église, fut pour le moins exemplaire (LE GOFF, 2001, p. 75 et FAVIER, 1987, ch. 11 et 12)...

Il est effectivement facile et **tentant de recourir à nouveau à la « thèse moderniste »** qui voudrait que l'apparition du mot risque soit une conséquence directe de l'esprit du capitalisme issu du XVI<sup>e</sup> siècle et de l'autorisation de l'usure, et donc liée à l'apparition de l'entrepreneur et à la différenciation sociale de la classe bourgeoise. Mais la causalité pourrait bien ne pas avoir lieu dans ce sens, quoiqu'il y ait assurément un lien avec l'*ethos* des individus et les fondements culturels de leur comportement. Le fait que l'esprit des affaires semble être aussi vieux que le monde ne permet alors pas d'expliquer pourquoi le mot « risque » serait apparu à cette époque plutôt qu'une autre, et par exemple bien avant le XII<sup>e</sup> siècle, puisque l'usure était autorisée avant l'islamisation d'une partie du bassin méditerranéen. Disons finalement que prospérer et réussir dans son but n'est tout simplement **rien d'autre que l'esprit d'entreprise** et le très proche « esprit des affaires ». L'on est face à une **vision active et à tendance volontariste** quant à l'avenir, volonté d'obtenir succès, de réussir dans sa démarche, au travers de ses actions propres. L'explication la plus satisfaisante de l'évolution moderne du mot nous semble donc être justement ce **rapport fondateur au succès ou à l'échec d'une quelconque entreprise humaine**... et tout ce qui peut s'ensuivre !

---

<sup>19</sup> Voir sur le système bancaire islamique : [http://www.fleurislam.net/media/doc/txt\\_banque\\_islamique.html](http://www.fleurislam.net/media/doc/txt_banque_islamique.html). L'activité bancaire s'y entend comme participation à l'entreprise et conseils, et donc *partage* des bénéfices.

## **b. La richesse, la peur et la Providence : la sécularisation en demi-teinte du risque chez les marchands et sa diffusion européenne**

« **Au début, il n’y eut pas le risque, parce que le risque était partout...** » Cette phrase à tournure biblique et de notre invention résume l’un des problèmes que pose l’étude du risque : **le concept n’existait pas au Moyen-Âge**, pas plus en Europe que dans les civilisations asiatiques... Mais alors qu’y avait-il ? On utilisait les mots « aléa » ou « danger » (voir c., section suivante) et l’explication des phénomènes risqués ne pouvait s’entendre qu’en termes de divin ou de destin face auquel l’Homme était impuissant. GIDDENS (1999, p. 3) propose ainsi une explication simple de ce qui nous apparaît rétrospectivement comme un mystère : « la vie a toujours été une affaire risquée » ! En ce cas, **quel besoin y aurait-il d’un tel concept ?** Giddens suggère que celui-ci apparaîtra donc **lorsque l’on cherchera « activement à rompre avec le passé pour conquérir l’avenir »**. Cela suppose que l’on croit que l’on peut contrôler la Nature (ou au moins s’en protéger) et que, corrélativement, ce qui sera demain peut ne pas être que ce qui est aujourd’hui, lui-même étant ce qui fut hier. La différenciation temporelle entre passé, présent et avenir est un préalable à l’avènement de la notion de risque, celle-ci posant que l’avenir est un territoire que l’on peut « coloniser et occuper » (GIDDENS, 1999, p. 3). Bref quelque chose de potentiel dont l’on peut prendre ou réclamer sa part !

Toujours intimement liées au succès ou à l’échec et à **une intentionnalité**, le risque possède donc cette **dimension abstraite et originale de « potentiel » positif ou négatif non encore actualisé**. Les acceptions du mot révèlent ainsi les différentes attitudes possibles face au risque, d’un extrême à l’autre : attitude positive quand il est envisagé comme richesse à quérir, attitude négative quand il est perçu comme péril à éviter, mais **dans tous les cas un rapport à l’action** et certainement pas un concept « purement économique » dès ses origines comme l’affirme, non sans un certain économisme, PRADIER (1998, chapitre 1).

En outre, puisque le sens moderne du mot nous vient des usages européens continentaux, comprendre la façon dont ces marchands ont historiquement traité, en tout ou partie, ce problème du risque dans leur quotidien<sup>20</sup> revient à étudier **ce monde humain, très humain, du risque** ; un monde vécu, bien antérieur au mot et à sa sécularisation, un monde où **le volontarisme et l’entreprise n’ont pas été la réalité première** et où l’opinion qui

---

<sup>20</sup> Mais non celui de ses corrélats en langue moderne, et qui lui ont largement préexistés, comme par exemple (pour les plus importants) : le péril, le danger ou la fortune. Nous y reviendrons bientôt, de façon plus détaillée.

consiste à penser que l'on peut « prendre en main son destin » ne se diffusera que graduellement dans l'Europe chrétienne. D'abord fut le châtement divin, le péril, la nature incertaine et la peur que tout cela inspire ; **d'abord fut un monde religieux, un monde également d'histoires, de mythes et de croyances**, qui nous permettront de suivre les évolutions du mot jusqu'à son sens moderne.

La religiosité du Moyen-Âge ne pouvait, en effet, manquer d'imprégner la notion de « risque », et ce, malgré son interprétation profane croissante et sa sécularisation au sein de la nouvelle classe marchande, celle qui achèvera définitivement le passage du *rizq* arabe au *risque* d'origine italienne. Si le risque est alors lié à la **peur**, le risque appelle aussi à trouver un certain nombre de **remèdes**, plus ou moins efficaces, qu'ils soient de **nature rituelle ou contractuelle**, en tout cas **des moyens explicites, voire formalisés**. Le risque ne laisse normalement pas indifférent pour qui se sent exposé et sait pouvoir potentiellement être touché... La conscience du risque pousse tout un chacun à **réagir, voire à agir**.

Si l'on accepte de retenir comme source cette origine arabe, comment la notion de *rizq* a-t-elle bien pu subir **cet improbable retournement, qui la transforme du positif au négatif** comme ce mot est ordinairement perçu aujourd'hui ? Comment une telle réinterprétation a-t-elle pu avoir lieu ? Pour essayer de donner une réponse à ces questions, repartons du *rizq* arabe et de son arrière-plan d'« esprit d'entreprise » ou à tout le moins actif.

Tout d'abord, si l'on essaye de trouver une notion française voisine de celle du *rizq* arabe, on pourrait **proposer le mot « part »** : il a en effet le sens de « morceau » (résultat d'un morcellement, d'une découpe), que ce soit un morceau de subsistance, une ration ou une provision (de nourriture ou autres) ou bien également une partie, un partage (soit par Dieu, soit par le destin, soit par les hommes, comme cela est visible dans son emploi arabe et toujours contemporain lié aux héritages, etc.). De plus, la part est une notion individuelle facilement appropriable, facilement assimilable à la notion de « richesse » en général, et elle est même négociable et donc influençable par nos actions : **à chacun sa part !** L'idée individualiste de ma « juste part »<sup>21</sup> est alors bien proche et obtenir *sa part*, toute sa part, ne se fait pas forcément de façon automatique et bienveillante de la part « des autres » (passion de l'argent), tout comme on peut *a contrario* vouloir, accepter, ou bien être obligé de partager

---

<sup>21</sup> Regard opposé et complémentaire au *lucrum moderatum* (gain modéré) ou *justum pretium* (respect du « juste prix ») des théologiens et des canonistes du XIII<sup>e</sup> siècle, « qui vise seulement à endiguer l'essor capitaliste » (LE GOFF, 2001, p. 94), la justice semblant dépendre du point de vue humain ou divin que l'on essaye d'adopter...

avec autrui. Le sens arabe de don, « ce que l'on me donne », se marie bien avec le morceau que l'on enlève du tout et qui me revient, ma part, sens issu de l'étymologie latine de *resecare*.

Cette étymologie possible du mot « risque » est ainsi une piste intéressante en raison de sa **nature duale**, un don divin, mais potentiel, et donc à conquérir (il ne faut pas se laisser aller à la fatalité et il faut donc travailler, d'où un certain esprit d'entreprise). Cette origine apparaît comme paradoxale pour nos contemporains, puisqu'elle est **religieuse et positive** et non **technique et négative** : il n'est nulle question de péril quand l'on songe à *sa* part, sauf justement à considérer le danger qu'il y aurait à ne pas chercher à obtenir son *rizq* (et donc de déplaire à Allah), ou bien justement que d'autres ne veuillent finalement pas partager !

**Le rizq comme part est une ration individuelle que la religion ou tout autre éthique active nous enjoint d'aller prendre.** Qui plus est, de la ration au ratio, il n'y a qu'un pas : enlever un morceau du tout en coupant (*resecare*), n'est-ce pas au fond très proche de « prendre sa part », « avec juste raison » (*ratio*), et ce « *resicu partagé pour moitié entre Iohannis et Plandideo* » de la *Carta Picena* (PRADIER, 2004, p. 174) n'est-il pas justement la subsistance ou le potentiel de richesse, tirés d'affaires commerciales communes positives ou négatives, que l'on va se partager (ici couper en deux), bref **prendre (et non plus seulement recevoir) la part du total qui me revient ? Le marchand italien**, fréquemment au contact des marchands arabes au moins à partir du XI<sup>e</sup> siècle (LE GOFF, 2001, p. 72-73) serait alors vraisemblablement l'importateur et **l'adaptateur puis le disséminateur du vocable « risque » en Europe chrétienne.**

La notion de *rizq* est, en effet, probablement plus **facile à acclimater dans un quotidien marchand** où les embûches de cette route, qui nous permet d'acheminer des marchandises et finalement de les revendre, sont ainsi indissociables « d'aller chercher notre part ». Le risque des marchands italiens se trouve donc **lié au péril des transports de marchandises** et si l'on sait que le transport maritime est le moyen par excellence du commerce au Moyen-Âge et que le voyage d'un navire a constitué, le plus souvent, l'unité dans laquelle on commençait à compter et à conter les affaires, la coloration maritime du mot, **lié à la fortune de mer**, devient alors intuitive et naturelle, la mer représentant à la fois un don, une opportunité<sup>22</sup> et un péril permanent, à braver ou à conquérir. Quant au fondement religieux originel, il était facile au marchand chrétien de l'interpréter et de n'en retenir : soit que l'aspect positif et à conquérir, le rapprochant de la fortune et de l'aventure (posant incidemment le problème d'un éventuel partage), soit que l'aspect négatif du danger illustré

---

<sup>22</sup> Voir l'étymologie de ce mot et son lien avec le fait « d'arriver à bon port » en note 32.

dans le « roman nautique » par le naufrage, mais opérant dans les deux cas une **sécularisation de la notion**<sup>23</sup>. Finalement bien acclimatée par le marchand chrétien, cette notion va pouvoir définitivement « rentrer dans le siècle » et le temporel profane (sécularisation) et pourra ensuite être colportée et diffusée au gré des échanges, par delà les pays et les différentes couches de la société.

Ceci sera d'ailleurs d'autant plus facilement le cas qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, la nouvelle profession constituée par **les marchands**, va commencer à s'institutionnaliser du fait de leur utilité sociale et du fait que les puissants ne peuvent plus se passer d'eux : « *ainsi le grand commerce international est désormais une nécessité voulue par Dieu. Il entre dans le plan de la Providence. Et y entre du même coup le marchand, personnage bienfaisant, providentiel, membre essentiel, par son activité, de la société chrétienne* » (LE GOFF, 2001, p. 79-80, nous soulignons) et, désormais, loin d'être décadent et usurier, on peut retirer une fierté de sa condition de marchand, fierté que l'on retrouvera jusque dans l'Église même. Il est ainsi vrai que depuis le XIII<sup>e</sup> siècle et le pape Innocent IV, issu de la grande famille génoise marchande des Fieschi, le temporel a largement pris part au spirituel et qu'il est bien loin ce XI<sup>e</sup> siècle où l'*ignobilis mercatura* était une évidence et un credo. La sécularisation de la notion de risque, notion qui devint très rapidement une justification temporelle (*in fine* reprise théologiquement !) du « (juste) profit » (LE GOFF 2001, p. 75-77 et 94 et PRADIER, 2006, p. 14), ne doit pourtant pas faire oublier cette **situation en demi-teinte** où le marchand, apparemment triomphant et dominant, **sert et finance néanmoins l'Église** (il est vrai de façon parfois un peu forcée) et où la **crainte de l'enfer et de la damnation**<sup>24</sup>, certes généralement vers la fin de sa vie, est cependant belle et bien présente et importante.

Un marchand florentin du XIV<sup>e</sup> siècle dit ainsi : « *ton aide, ta défense, ton honneur, ton profit, c'est l'argent* » professant, si ce n'est une religion de l'argent, à tout le moins une passion ou une éthique de l'argent, et à Toulouse, en 1433 (contredisant ainsi à nouveau la thèse moderniste de Weber), le changeur Jacques de Saint-Antonin parle explicitement des biens « *que Dieu lui a fournis et qu'avec l'aide de Dieu il a gagnés en ce siècle* » (LE GOFF, 2001, p. 87), **justifiant du coup sa fortune et le statut de sa profession**, chose qu'il n'était point besoin de faire dans le monde arabe où cela était déjà clair pour tout le monde. « *Mais quand l'heure des comptes arrive, eux qui savent les verdicts implacables qui peuvent sortir d'une balance, eux qui imaginent volontiers Dieu tenant ses registres comme eux ont tenu les*

---

<sup>23</sup> « Y. Renouard a souligné que la culture marchande a conduit à la laïcisation, à la rationalisation de l'existence. Le décor, le cadre de la vie cessait d'être coloré par la religion » (LE GOFF, 2001, p. 102).

<sup>24</sup> Pour un traitement plus complet de ce sujet, on consultera le chapitre deux de PERETTI-WATEL (2000, p. 31-47), « Variété historique de perceptions du risque : le croyant face à la damnation ».



*leurs, s'effraient devant leur passif. Ils se dépêchent alors de faire pencher le fléau du bon côté. Ils y versent en hâte les donations, les restitutions, s'y jettent eux-mêmes s'il le faut* » (LE GOFF, 2001, p. 88) : la peur de la damnation a de tout temps été un mobile suffisant pour agir, que l'on soit chrétien ou musulman, puisque, **dans tous les cas, l'on est croyant** (éventuellement sur un mode proche de ce qu'exposera le pari de Pascal), **et le marchand est devenue part intégrante de la société**. Si les marchands, en particuliers italiens, restent aussi marqués par les croyances métaphysiques et eschatologiques de leur temps, ils sont désormais influents et peuvent jouer un rôle important dans la diffusion du mot « risque ».

De l'étude lexicographique de PRADIER (2004), il ressort effectivement bien que **la péninsule italienne est le centre de diffusion du mot en Europe**, que cette diffusion se fait le long des routes commerciales (et en premier lieu des routes du commerce maritime), mais plus encore que c'est **l'usage des marchands italiens qui va devenir prédominant, y compris chez les militaires et aristocrates**, alors que, selon les linguistes, c'est usuellement le langage militaire qui informe celui des marchands. Comment une telle diffusion a-t-elle été possible ? **Les classes de la société italienne ne sont en fait pas aussi tranchées** qu'elles le furent en France à la même époque par exemple, où l'opposition du peuple à la noblesse (prérogatives militaires) et au clergé (prérogatives religieuses) est nettement perçue. « *Bien des marchands italiens du XI<sup>e</sup> siècle, sont d'abord des combattants, qui accompagnent et défendent leurs marchandises* », quand ils ne sont pas eux-mêmes des mercenaires ou des pirates ! C'est ainsi que Benedetto Zaccaria, grand marchand génois spécialisé dans le commerce de l'alun et dont nous reparlerons bientôt, « *a mis sa flotte et ses compétences de marin au service des rois de France et de Castille dont il fut amiral, [... qu'il] réorganise pour Philippe le Bel l'arsenal de Rouen et trace le programme des constructions navales du souverain* » (LE GOFF, 2001, p. 60). C'est ainsi également que la cité de Gênes décidera en 1173 de créer des chevaliers afin de se doter d'une puissance militaire propre, recrutant ceux que cette fortune pouvait séduire. De façon générale, « *les chevaliers italiens sont donc aussi des marchands qui vivent aux louanges de leurs armes* » (PRADIER, 2004, p. 177).

Ceci expliquerait donc les transferts sémantiques et ce n'est qu'à **partir du XIII<sup>e</sup>** siècle que, les classes sociales semblant devenir de moins en moins perméables en Italie (les premières générations de « nouveaux nobles » s'étant constitué en une certaine forme de caste depuis quelques temps déjà), **le risque en est alors venu à prendre une connotation chevaleresque, à nouveau positive**, celle que l'on retrouvera dans le « Roman Courtois » et qui pourrait être réinterprétée par le public marchand, dont l'amour de l'argent est proverbial, sous forme d'une **sublimation de l'aventure et de la fortune**, pendant isomorphe des valeurs

aristocratiques. La cohabitation des sèmes a fini par produire une hybridation durable de la notion, qui ne cessera jamais complètement de la teinter (en dépit de ses évolutions successives) jusqu'à son sens actuel ordinaire de « danger probable ». Nous pouvons ainsi résumer avec LE GOFF (2001, p. 8) la **double différenciation** qu'a subi la catégorie des « marchands - banquiers » au cours du Moyen-Âge : tout d'abord **dans l'espace** : « *le marchand italien n'est pas le marchand hanséate* » mais surtout **dans le temps** : « *le pionnier du XII<sup>e</sup> siècle n'est pas le parvenu du XIII<sup>e</sup> siècle, les crises du XIV<sup>e</sup> siècle engendrent un autre type d'hommes d'affaires que la prospérité du XII<sup>e</sup> siècle, le cadre politique de la principauté ou de la monarchie nationale modèle un autre personnage de marchand que le cadre communal des siècles précédents* ». **L'évolution des usages et ainsi le sens du mot suivront très vraisemblablement un parcours similaire.**

Chacun aura donc sa propre nuance ou *compréhension* du « risque », suscitant peur ou espoir, circonspection ou envie, croyance ou discrédit et induisant de ce fait une myriade de connotations possibles : dans un tel terreau, l'idée pourra facilement faire souche et être adoptée par le plus grand nombre ! Du fait de sa polyvalence et de sa dualité désormais intrinsèque, notion à la fois positive et négative (mais généralement alternativement et pas auprès des mêmes publics), chacun aura **des attitudes et des remèdes propres face au risque. La nature du risque est fondamentalement un potentiel à évaluer et à partager** et donc la conscience du risque pousse les humains à réagir (voire à agir) en trouvant des remèdes, des solutions, face aux périls que le risque incarne. Ces solutions apparaissent à première vue comme plus ou moins efficace. Elles n'en sont pas moins rationnelles d'un certain point de vue (voir BOUDON, 1984 ; voir BOUDON, 2009 et l'analyse des magiciens par Durkheim).

### c. « À vos risque, péril, fortune » : comprendre la notion de risque au travers de son réseau de corrélats

Le mot « risque » ne se stabilisera en français qu'au XVI<sup>e</sup> siècle et de là provient notre acception ordinaire du mot. Nous proposons une petite synthèse de la notion de risque au travers de l'examen des racines et relations sémantiques de ce signifié (plus que du signifiant). Nous avons déjà entrevu nombre de **ces notions sans lesquelles le mot « risque », s'il est isolé, ne prend réellement un sens** : c'est le tissu de relations de proximité, d'affinité et d'antagonisme entre termes qui le permet. L'expression ancienne « à vos risque, péril, fortune » en est le symbole, puisque « en français, il n'y a pas de synonymes » (Vaugelas).

C'est pendant la révolution commerciale du Moyen-Âge commençant au XI<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent en français un grand nombre de mots **corrélats** de la future notion de risque, venant **à partir du XII<sup>e</sup> siècle** former le **réseau sémantique** qui permettra de le comprendre. On trouve ainsi des mots tels que *péril* (sens de malheur vers 980, puis faire naufrage au XIV<sup>e</sup> siècle), *aventure* (XI<sup>e</sup> siècle, voir note 33), *danger* (XII<sup>e</sup> siècle, sens de péril dès le XIII<sup>e</sup> siècle), *fortune* (destin ou chance, XII<sup>e</sup> siècle), *hasard* et *chance* (XII<sup>e</sup> siècle également) ou *opportunité* (XII<sup>e</sup> siècle) ; le mot *risque* n'apparaîtra en tant que tel qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. C'est au sein de ce réseau de relations sémantiques que **le sens du mot « risque » va progressivement se construire**, avec pour toile de fond les activités commerciales et militaires (d'abord maritimes et liées aux marchands italiens) et un certain refus du destin au profit de la fortune (le destin commençant à se concevoir sous la forme de l'aléa ou du hasard, bref d'un jeu de dés). L'histoire du signifié « risque » reste pourtant toujours à compléter<sup>25</sup>.

En langue française, le mot « risque » se cantonnera tout d'abord aux assurances maritimes et sera donc intimement lié à la fortune de mer, ne prenant le sens de « risque menaçant les avances de l'entrepreneur » que bien plus tard. Terme peu fréquent, il se généralisera à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, où il y aurait selon PRADIER (2004, p. 180) « **une vogue du vocabulaire de l'aléatoire** [...] qui témoigne d'une ère aventurière, celle des grands coups de finances [...], celle des grands voyages ». Après une éclipse passagère au XIX<sup>e</sup> siècle, son usage ne cessera de s'étendre jusqu'à nos jours, l'usage des mots « risque » et « chance » allant presque jusqu'à quintupler ! L'utilisation du mot « aventure » aura quant à

---

<sup>25</sup> On ne saurait en effet se contenter de la vision historique limitée à la seule Europe chrétienne, quoique il semblerait que les historiens souffrent d'un manque d'archives pour le reste du monde. On ne saurait non plus se limiter comme BERNSTEIN (1998) et sa vision prométhéenne à une histoire de la *mesure* du risque, qui plus est au travers essentiellement d'une histoire de la théorie des probabilités et de ses applications et sans la questionner.

elle doublé, alors que l'emploi des mots « danger », « hasard » et « chance » ne cessera de décliner mais le sort du mot « fortune » sera bien pire : il verra son usage divisé par quatre.

Le verbe « risquer » naît en français sous la forme pronominale « se risquer » en 1577 et l'adjectif risqué(e) est créé en 1690<sup>26</sup>. Dans tous les cas, l'idée de risque est liée à la métaphore du trajet, du voyage ou de l'essai, symbole **des entreprises humaines et de leurs retombées**<sup>27</sup>, de la fortune<sup>28</sup> (qu'il s'agisse du sort<sup>29</sup> ou du **destin**<sup>30</sup>, du hasard ou de **l'aléa**<sup>31</sup>, de richesses ou de bonnes affaires, bref **d'opportunités**<sup>32</sup>), que ces retombées soient *en plus* sous forme de gain ou prime (chance du soldat, solde, ration) ou *en moins* sous forme de perte ou de retranchement (coque éventrée, taxe, part à donner). L'idée semble tourner autour de la chance, du gain et de son amputation et l'on envisage : soit **la fortune de mer** et le capitaine de navire parti tenter l'aventure<sup>33</sup> *en espérant des gains*, une aventure qui peut sombrer avec le navire rencontrant un récif et faisant perdre la cargaison qu'un contrat prévoyait d'amener à bon port (on envisage une *perte* et un *manque à gagner*) ; soit **la fortune d'arme** et le soldat sur un champ de bataille ayant combattu sans succomber, ce qui lui permet d'obtenir *sa part*,

<sup>26</sup> SZULMAJSTER-CELNIKIÉ (2003, p. 10).

<sup>27</sup> Comme l'indique SZULMAJSTER-CELNIKIÉ (2003, p. 11).

<sup>28</sup> *Riscum* est en effet souvent associé au latin *fortuna*, qui signifie « le sort, le destin » ainsi que « le hasard, la chance » au XII<sup>e</sup> siècle et prend le sens de **richesse** au XV<sup>e</sup> siècle. Ce que confirme l'histoire féodale : « l'épave (tout objet mobilier égaré par son propriétaire) devient pour son inventeur une *trouvaille*. En vertu du *droit de fortune*, l'inventeur doit verser tout ou partie de ses trouvailles à son seigneur » (PRADIER, 1998, p. 18). On trouve cette association dans l'expression copiée littéralement de l'italien « à ses risque et fortune », qui deviendra « à ses risque, péril, fortune » avant de se stabiliser de façon moderne dans l'expression française bien connue : « à ses risques et périls », la bonne fortune ayant disparue dans une sorte de pessimisme croissant.

<sup>29</sup> Le mot « **sort** » apparaît au XI<sup>e</sup> siècle et est issu du latin *sors, sortis* qui désigne une « petite tablette de bois servant à tirer au sort », d'où **lot**, destinée. Le verbe sortir qui en est dérivé aura tout d'abord pour sens (XII<sup>e</sup> siècle) « obtenir par le sort » et donc « **pourvoir** » ou « échapper ». Le sens moderne de prendre une issue n'apparaît qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. « Dès le haut Moyen-Âge, le *sors* désigne le **partage aléatoire** (d'un héritage, en particulier), puis la part qu'on a reçue, et finalement tous les aspects de la richesse dont on dispose. La même métonymie est donc à l'oeuvre : la méthode de tirage aléatoire désigne progressivement par métonymie le résultat de l'épreuve, puis la conséquence du tirage lui-même, enfin tout ce que l'on possède, dans la mesure où « *la fortune gouverne le monde* » (PRADIER, 1998, p. 18). La proximité avec le sens de *rizq* est ainsi assez forte.

<sup>30</sup> Le mot « **destin** » apparaît au XII<sup>e</sup> siècle et dérive du latin *destinare* signifiant « fixer, **attacher** », « **désigner**, marquer, assigner » et « décider, se proposer fermement de ». La croyance en la capacité de maîtriser ou non son destin correspond aux *locus of control* des psychologues et celui-ci a notamment été utilisé par GOVINDARAJAN (1988) dans ses études sur la contingence des systèmes de contrôle et sur la façon de gérer les *business units*.

<sup>31</sup> Le mot « **hasard** » apparaît au XII<sup>e</sup> siècle pendant la *Reconquista* par l'intermédiaire de l'espagnol *azar*, avec le sens de « **jeu de dés** », en emprunt à l'arabe *az-zahr* « jeu de dés ». Il vint rapidement à vouloir dire « combinaison ou coup de dés heureux », puis « risque, chance ». Le verbe « hasarder » apparaît au XV<sup>e</sup> siècle avec son idée de tenter sa chance. Le mot « **aléa** », d'origine latine et signifiant également « jeu de dés », a subi un destin rigoureusement identique et donne le mot « aléatoire » à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. L'anglais *hazard* signifie « risque » et, moins fréquemment, « chance », à la manière du français « aléa » où *l'aléa thérapeutique* renvoie à un accident médical survenant en l'absence de faute des soignants.

<sup>32</sup> Le mot « **opportunité** » apparaît vers 1220 par emprunt au latin *opportunus* qui signifie littéralement « qui pousse vers le port » ou « qui conduit au port », à bon port pourrait-on dire ! La racine latine *portus* signifie passage (porte) et par dérivation l'entrée d'un port, puis le port lui-même à partir du XI<sup>e</sup> siècle. On retrouve les idées du « roman nautique » et des vents favorables dont l'habile homme peut réussir à tirer parti.

<sup>33</sup> Le mot « **aventure** » trouvant son origine en Français au XI<sup>e</sup> siècle, de *advenire*, « ce qui advient » (cf. plus bas *chance*). « *Au bas Moyen-Âge, ce terme recouvrait encore des significations plus spécifiques : la joute, d'une part, et des profits ou bénéfiques casuels, comme les gains en justice, d'autre part* » (PRADIER, 1998, p. 19).

sous forme de solde, de ration ou encore de taxe à prélever directement... Bref, il s'agit toujours d'une potentielle mise en péril du voyage ou de l'aventure par un événement allant à son encontre, et où tout risque de tomber à l'eau, voire de sombrer. Le signifié **risque** est donc **lié à un gain ou à un dommage relatif à une opportunité ou à un danger potentiel ou incertain** qu'il s'agira de **partager** dès lors qu'il sera collectif.

Proche, le risque n'est ainsi pas le danger. Le **danger**<sup>34</sup> est quelque chose dont on sait que la rencontre ou l'interaction avec ce dernier aura des **retombées négatives** sur le cours de l'action (cf. l'idée étymologique de *dominiarium*). Le danger ne possède pas un caractère potentiel comme le risque, mais une **capacité intrinsèque et certaine de produire des dommages** : le contact d'un ours sauvage est dangereux pour l'homme, mais s'il est en cage, sa puissance de dommage étant entravée, il n'est plus un risque : « peut-il me blesser ? Ça ne risque pas ! ». De fait, si un élément ne produit jamais de dommage, il n'est pas dangereux et donc ne présente aucun risque... mais même un simple jouet peut blesser, devenir un **péril**<sup>35</sup>. Le risque, tout comme le danger, ne se pensent pas indépendamment de leurs conséquences, jugées défavorables. Quand l'on se retrouve au contact du danger, cela a des **conséquences** plus ou moins importantes, une **gravité** ou un **impact** plus ou moins important.

Plus les conséquences sont faibles et plus il est facile de ne pas tenir compte du risque ou du danger dans **l'exercice de notre jugement** et donc dans nos décisions. *A contrario*, si les conséquences sont suffisamment importantes, elles vont retenir notre attention, voire nous faire peur. Ces conséquences envisagées ne sont cependant pas toujours connues avec précision, avec certitude, ce qui ne manque pas de poser des **problèmes d'évaluation** quand il s'agira de **déterminer « si l'on s'y risque ou pas »**. Mais « qui ne risque rien, n'a rien... » Se retrouvera-t-on finalement confronté au danger ou pas ? Comment le savoir ? Nous sommes dans une situation d'**incertitude** : face à **l'inconnu** (les deux mot datent du XIV<sup>e</sup> siècle), nous ne savons littéralement pas. Mais ce n'est pas comme si nous ne savions rien du tout et donc comme si nous n'avions aucune certitude, alors contraints à une forme d'agnosticisme devant le cours de l'action et bien en peine pour nous diriger vers une quelconque direction. **L'incertitude est partielle**, puisque nous savons certaines choses, avec

---

<sup>34</sup> Le mot « **danger** » apparaît en Français au XII<sup>e</sup> siècle et vient de *dominiarium*, « sous la domination de, le pouvoir de », c'est-à-dire « **sous l'effet de la puissance de** ». Il prend le sens de *péril* dès le XIII<sup>e</sup> siècle (voir note suivante) à partir d'expressions comme « être au danger de quelqu'un ».

<sup>35</sup> Le mot « **péril** » apparaît lui-même vers 980 avec le sens de « malheur » et provient de *periculum* (*periculum*), qui signifiait à l'origine **essai ou épreuve**, et qui vint finalement à signifier « risque » ou « danger » ! On retrouve le même phénomène pour une autre racine latine apparentée, *periclitari*, dont le sens premier était « faire un essai » et qui, par glissement successifs, signifia « risquer, **mettre en danger** » puis « être en danger », donnant ainsi naissance au verbe péricliter, qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, signifiait « faire naufrage » et finit, au XVII<sup>e</sup> siècle, par vouloir dire « être en danger, aller à sa ruine ».

plus ou moins d'assurance et de précision. Le risque est donc lié à certains aléas, c'est-à-dire, selon l'étymologie, à des coups de dés à l'issue desquels le sort en sera jeté (*alea jacta est*). On retrouve cette idée dès la mythologie grecque où les trois frères divins Zeus, Poséidon et Hadès se partagèrent l'univers mais, ne pouvant se mettre d'accord sur qui disposerait du ciel, de la mer et du monde souterrain, le jouèrent aux dés. Zeus remporta le ciel tandis que Hadès, malheureux aux dés, reçut l'enfer en partage. On pourrait dire en termes modernes que puisqu'il n'existait pas de moyen de trancher, et donc de partager l'héritage, on eu recours au **hasard considéré comme procédure de décision équitable, censée ne léser personne**.

Les grecs avaient également formulés un certain nombre de préceptes relatifs à la **philosophie du risque** dont le ΓΝΩΘΙ ΣΕΑΥΤΟΝ, ΜΗΔΕΝ ΑΓΑΝ : « connais-toi toi-même, rien de trop ». La philosophie classique, recherche (ou amour) de la sagesse, incline à **l'équilibre et à l'harmonie de et dans l'action** : se connaître soi-même pour éviter la démesure de notre Ego dans nos actes (l'ubris) et donc éviter le chaos grâce aux valeurs de l'ordre et de la Cité. Le risque appelle alors la sagesse, la mesure, **le juste milieu entre deux extrêmes** (la fameuse prudence d'Aristote), afin de traverser cette passe dangereuse mais avantageuse bordée par Charybde et Scylla. L'harmonie dans l'action c'est alors aussi savoir saisir le *kairos*, le moment opportun (cf. note. 32). Si l'avenir n'est pas parfaitement clair, si l'image est un peu brouillée ou fragmentaire, tous les scénarios ne sont pas également **probables** et tous les événements ne sont pas **possibles**. Il devrait ainsi être possible de prendre un « **risque mesuré** », voire un « **risque calculé** ». D'ailleurs, si les japonais emploient le mot 危険 (*kiken*) pour désigner indistinctement le risque et le danger, ils ont également gardé le mot chinois 危機 (*kiki*) qui signifie **crise**, mais dont les deux idéogrammes signifie **l'un danger, l'autre opportunité**. Si l'on *s'y risque*, qui sait ?, la crise peut être une opportunité à saisir (*kairos*). C'est d'ailleurs probablement la dernière expression du français moderne où le sens d'opportunité subsiste encore en filigrane.

Finalement, on peut dire à la suite de SZULMAJSTER-CELNIKIER (2003, p. 13) que de nos jours : « le risque se situe vers le centre-gauche d'un axe négatif / positif : sa valeur est plus positive que *péril* et *danger*, mais plus négative que *aventure*, *hasard*, *fortune* et (bien entendu) *chance*<sup>36</sup> ». Relevons ainsi avec PRADIER (1998, p. 52) la gageure qui consiste à essayer de définir précisément **ce qu'est** le risque. La définition de LUHMANN (1993, p.10) : « *une situation problématique qui ne peut être décrite avec une précision suffisante par le vocabulaire existant* » nous permettait déjà de le pressentir, elle a plutôt trait à l'incertitude !

<sup>36</sup> Du verbe latin *cadere*, « tomber, échoir, coïncider » qui donne *cadentia* « les choses qui arrivent » puis « *chance* » au XII<sup>e</sup> siècle, « manière dont tombent les dés » et donc un double sens de « chute » et de « hasard ».

Cette difficulté d'accord sur une définition ne doit pourtant pas nous faire oublier le point focal du risque qui est pourtant simple : il s'agit de l'Homme. **Ne pouvant se penser indépendamment de l'action humaine**, le risque est ainsi une dimension fondamentale du vécu humain dès lors qu'il devient présent à l'esprit des individus. L'on peut subir ou tenter le destin et donc ses épreuves, ce qui peut se traduire : soit **négativement** par des ratés ou **échecs** de l'action humaine (chutes, dommages, pertes) et leur lot psychoaffectif de peur ou d'anxiété ; soit **positivement** par des **réussites** de celle-ci (aventures, fortune, entreprise) et leur lot psychoaffectif d'espoir, voire d'espérance<sup>37</sup>, fondé sur certaines croyances et leurs implications, qu'il s'agira alors d'évaluer, de comparer. La perspective qui se dégage alors est de nature volontariste : il s'agit d'agir et de tenter quelque chose, soit pour en tirer quelques bénéfices potentiels, soit pour limiter certaines conséquences néfastes possibles. **Le risque entraîne un jugement sur le devenir d'une situation, son potentiel, relativement à des objectifs.**

En conclusion, nous avons essayé de retrouver les racines historiques et sémantiques de la notion de risque afin **d'aller au-delà de la seule connaissance ordinaire du risque**. Si cette dernière se véhicule traditionnellement par des croyances et des histoires plus ou moins robustes et empruntées de panache, la compréhension moderne va quant à elle résulter d'une **formalisation calculante de plus en plus poussée** menant à son intégration dans les modèles des différentes théories scientifiques, autant de conceptualisations qui feront éventuellement devenir le monde risqué aux yeux de tout un chacun.

Nous avons essayé de montrer que **le risque** ne peut se penser que par référence à 4 autres concepts qui lui donnent ses **connotations fondamentales : le danger, l'opportunité, l'aléa, l'incertitude**. Le risque est un potentiel, une virtualité négative (menace, péril et *danger*) ou positive (richesse, fortune et *opportunité*), un espoir dont chacun veut sa *part*, un potentiel lié à notre connaissance de l'avenir (hasard, sort et *aléa*) ou à son absence (inconnu, aventure et *incertitude*). **La nature du risque est donc celle d'un potentiel à évaluer, transformer et partager, relativement à une intention**. Notons que nous n'avons pas défini le risque mais simplement qualifié sa nature, ce qui n'impose que peu de contraintes théoriques sur le contenu du risque.

---

<sup>37</sup> Si l'espoir est le « fait d'espérer » et que espérer c'est attendre quelque chose avec une plus ou moins grande confiance, le Petit Robert indique que l'espérance est « sentiment qui fait entrevoir comme probable la réalisation de ce que l'on désire » et ce qui explique l'emploi généralement ironique du proverbe : « l'espoir fait vivre ». L'espoir est donc plus incertain que l'espérance... qui deviendra vite mathématique !

Ce parcours permet de mieux comprendre les utilisations contemporaines du mot risque en management en obligeant celle-ci à clairement indiquer au(x)quel(s) de ces quatre sens elles recourent. Le management du risque est ainsi potentiellement un management du danger ou de l'opportunité, de l'aléa ou de l'incertitude... ce qui est bien admis pour le management tout court, sauf peut-être pour le danger ! Les quatre sens renvoient à des visions différentes du monde ou de la situation qui ne se traduiront ni par les mêmes comportements, ni par les mêmes outils ou modèles : l'aléa n'est pas l'incertitude, l'opportunité n'est pas le danger. Une telle distinction permet de mieux comprendre le management.



## Bibliographie

- ASCH M., LE NINÈZE A. (2003), *Le risque*, EDP sciences, coll. « Mot à Mot ».
- BERNSTEIN P. L. (1996), *Against the Gods: The Remarkable Story of Risk*, John Wiley & Sons.
- BERTRAND G. A. (2007), *Dictionnaire étymologique des mots français venant de l'arabe, du turc et du persan*, L'Harmattan.
- BLOCH O., VON WARTBURG W. dir. (2004), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, coll. « Quadrige », 2<sup>ème</sup> éd., [1932].
- BOUDON R. [1984], *La place du désordre, Critique des théories du changement social*, PUF, coll. « Quadrige », 3<sup>ème</sup> éd., 2004.
- BOUDON R. (2009), *La rationalité*, PUF, coll. « Que sais-je ? »
- FAVIER J. (1987), *De l'or et des épices, Naissance de l'homme d'affaires eu Moyen Âge*, Hachette, [2004].
- GIDDENS A. (1990), *The Consequences of Modernity*, Stanford University Press.
- GIDDENS A. (1999), "Risk", *The Reith Lectures* (lecture #2), BBC.
- KNIGHT F. H. [1921], *Risk, Uncertainty And Profit*, Dover Publications (2009), *reprinted ed.*
- LABARDIN, NIKITIN (2009), "Accounting and the words to tell it: an historical perspective", *Accounting, Business & Financial History*, vol. 19, 2, p. 149-166.
- LE GOFF J. (2001), *Marchands et banquiers du Moyen-Âge*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 9<sup>ème</sup> éd., [1956].
- LUHMANN N. (1993), *Risk, a sociological theory*, Berlin, W. De Gruyter, trad. [1991].
- PERETTI-WATEL P. (2000), *Sociologie du risque*, Armand Colin, « collection U ».
- PERETTI-WATEL P. (2001), *La société du risque*, éd. La Découverte, coll. « Repères ».
- PICOCHÉ J. (1992), *Étymologie du français*, Paris, le Robert, coll. « Les usuels ».
- PRADIER P.-CH. (1998), *Concepts et mesures du risque en théorie économique - essai historique et critique*, Thèse pour le doctorat en économie de l'ENS de Cachan.
- PRADIER P.-CH. (2004), « Histoire du risque », in SANTOS DEL CERRO J., GARCIA SECADES M., éd., *Historia de la Probabilidad y la Estadística*, Delta Publicaciones, p. 171-186.
- PRADIER P.-CH. (2006), *La notion de risque en économie*, éd. La Découverte, coll. « Repères ».
- SAVAGE L. J. (1954), *The Foundations of Statistics*, Wiley.
- SZULMAJSTER-CELNIKIER A. (2003), *Histoire de mot*, in ASCH M., LE NINÈZE A. (2003), *Le risque*, Les Ulis, EDP sciences, coll. « Mot à Mot ».
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE INFORMATISÉ, dictionnaire de la langue française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.